



Commune de  
Juprelle

## **Note de synthèse de la séance du Conseil communal du 20 septembre 2022**

1. - Communications ;
2. - Modification du tracé de voirie - Acquisition d'une emprise de 48m<sup>2</sup> à titre gratuit dans le cadre d'un permis d'urbanisme - rue Cordémont à 4450 SLINS ;  
*En vertu de l'article 128 du CWATUPE / D.IV.41 du CoDT et du décret relatif à la voirie communale, le permis d'urbanisme en cause implique la cession d'une emprise de 48m<sup>2</sup> dans le respect du plan d'alignement approuvé par A.R. du 30/06/1930 et ce, dans le but d'élargir la voirie pour cause d'utilité publique. Le Conseil est amené à approuver le plan de délimitation et à accepter l'acquisition de l'emprise.*
3. - Modification du tracé de voirie - Acquisition d'une emprise (50m<sup>2</sup>) à titre gratuit dans le cadre d'un permis d'urbanisme, Rue des Méhons 17 à 4450 SLINS – Approbation du projet d'acte modifié ;  
*Le Conseil est appelé à marquer son accord sur le projet d'acte déposé par le Comité d'acquisition d'Immeuble dans le cadre de la cession d'emprise liée au permis d'urbanisme – Apporte la précision qu'il s'agit d'une emprise de 50m<sup>2</sup> et que le bien figure sous teinte jaune au plan dressé le 13/06/2019.*
4. - Modification du tracé de voirie - Acquisition d'une emprise (13m<sup>2</sup>) à titre gratuit dans le cadre d'un permis d'urbanisme, Rues Provinciale et d'Anixhe à 4450 LIERS – Approbation du projet d'acte modifié ;  
*Le Conseil est appelé à marquer son accord sur le projet d'acte déposé par le Comité d'acquisition d'Immeuble dans le cadre de la cession d'emprise liée au permis d'urbanisme – apporte la précision que le plan d'alignement est dressé en date du 25 novembre 1949 ;*
5. - Modification du tracé de voirie - Acquisition d'une emprise (61m<sup>2</sup>) à titre gratuit dans le cadre d'un permis d'urbanisme, Rue Saint Lambert à 4453 VILLERS-st-SIMEON – Approbation du projet d'acte ;  
*Le Conseil est appelé à marquer son accord sur le projet d'acte déposé par le Comité d'acquisition d'Immeuble dans le cadre de la cession d'emprise liée au permis d'urbanisme.*

6. - Marché de Travaux - PPT- Travaux de mise en conformité et extension d'un réfectoire et sanitaire - Ecole de Lantin - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un Marché de Travaux sera passé en procédure négociée directe avec publication préalable pour "PPT- Travaux de mise en conformité et extension d'un réfectoire et sanitaire - Ecole de Lantin" pour un montant estimé à 586.140,05€.*
7. - Marché de travaux - PPT - Travaux de mise aux normes, conformités et rénovations- Ecole de Fexhe-Slins - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un Marché de travaux "PPT - Travaux de mise aux normes, conformités et rénovations- Ecole de Fexhe-Slins" sera passé en procédure négociée directe avec publicité préalable pour un montant estimé à 205.166,12€*
8. - Plan d'investissement communal 2022-2024 – Décision ;  
*Si le Conseil l'accepte, le plan d'investissement communal pour la réfection de la rue du Tige phase III et de la rue des Combattants et sucrerie, et estimé pour un montant global de 2.018.428,68€ sera adopté.*
9. - Placement de caméras de surveillance mobiles dans les cimetières de la commune - Approbation du Conseil ;  
*Si le Conseil l'accepte, des caméras mobiles seront placées pendant une période limitée et à intervalles réguliers dans les cimetières de la commune à titre préventif contre les vols et dégradations.*
10. -Marché de travaux - Réfection de la rue du Tige (Phase III) - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un marché de Travaux sera passé pour la Réfection de la rue du Tige ( Phase III) en procédure ouverte pour un montant global (part communale et part AIDE) estimé à 1.426.360,75€*
11. -Marché de Services - Téléphonie pour l'administration communale et le CPAS - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Si le Conseil l'accepte, un Marché de Services sera passé pour la Téléphonie pour l'administration communale et le CPAS en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 36.659,52€.*
12. -Patrimoine communal – Véhicule communal – Minibus Renault Master - Déclassement et Procédure de vente - Décision ;  
*Si le Conseil l'accepte, le véhicule Minibus Renault Master sera déclassé et mis en vente de gré à gré avec publicité pour un montant estimé à 500€.*
13. -Convention d'adhésion à la centrale d'achat de la région Wallonne (Service public de Wallonie) – Approbation ;  
*Si le Conseil l'accepte, une convention sera signée avec la Région Wallonne pour adhérer à la centrale d'achat.*
14. -Vanden Broele – Contrat de sous-traitance – Approbation de la convention ;  
*Si le Conseil l'accepte, une convention de sous-traitance concernant le traitement des données à caractère personnel sera signée avec la société Vanden Broele*

15. -Sécurité routière - Aménagement de voirie rue du Tige à Juprelle - Règlement complémentaire de circulation ;  
*Il est demandé au Conseil de donner son accord sur le règlement complémentaire de police concernant l'aménagement de voirie de la rue du Tige.*
16. -Sécurité routière - Aménagement de voirie rue du Chainay à Slins - Règlement complémentaire de circulation ;  
*Il est demandé au Conseil communal de donner son accord sur le règlement complémentaire de police concernant l'aménagement de la rue du Chainay.*
17. -ENEO - Demande de location de la salle de Paifve, pour le cours de gymnastique en juillet et en août ;  
*Il est demandé au Conseil d'approuver la demande de location de la salle de Paifve par ENEO, pour le cours de gymnastique, durant toute l'année, y compris en juillet et en août.*
18. -ENODIA - Assemblée Générale du 4 octobre 2022 ;  
*Il est demandé au Conseil communal de marquer son accord sur le contenu des points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée dont objet.*
19. -Intradel - Environnement - actions zéro déchet - Mandat à Intradel ;  
*Il est demandé au conseil de prendre une décision concernant les propositions d'actions zéro déchet d'Intradel.*
20. -Protocole de collaboration entre la Commune de Juprelle et le département de la police et des contrôles du service public de Wallonie agriculture, ressources naturelles et environnement ;  
*Il est demandé au Conseil communal de prendre connaissance du protocole de collaboration et de l'approuver. L'approbation de ce protocole permettra de faire face aux infractions en matière d'environnement et de bien-être animal.*
21. -Culte Protestant - Demande de reconnaissance de la Paroisse d'Ans-Aller-Juprelle – Décision ;  
*Il appartient au conseil d'accorder, ou non, la reconnaissance à la Paroisse de culte protestant d'Ans-Aller-Juprelle.*
22. -Programme Stratégique Transversal - Actualisation - Prise d'acte ;  
*Il est demandé au conseil de prendre acte de l'actualisation apportée au Plan Stratégique Transversal avec l'insertion du Plan d'Investissement Communal 2022 - 2024.*
23. -Personnel communal – Cadre du personnel – Fixation – Retrait ;  
*A la demande de l'Autorité de Tutelle, il est demandé au conseil de retirer sa décision prise en la matière lors d'une précédente séance. Il s'agira de représenter ce dossier lors d'une prochaine séance en y apportant les précisions sollicitées par l'Autorité de Tutelle.*
24. -Personnel communal - Règlement de travail – Annexe 5 « Télétravail structurel » - Modification ;  
*Il est demandé au conseil de marquer son accord sur la modification apportée au règlement dont objet. Il s'agira de permettre, suivant l'autorisation du Collège communal, d'autoriser deux jours de prestation de télétravail par semaine.*

25. -Personnel communal – Service des Travaux - Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 – Décision ;  
*Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 au sein du Service des Travaux.*
26. -Personnel communal – Service du Secrétariat - Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 – Décision ;  
*Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 au sein du Service Secrétariat.*
27. -Personnel communal – Service Population - Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 – Décision ;  
*Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 au sein du Service de la Population.*
28. -Personnel communal – Service Urbanisme - Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 – Décision ;  
*Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 au sein du Service Urbanisme.*
29. -Personnel communal – Service du Plan de Cohésion Sociale - Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 – Décision ;  
*Fixation des conditions de recrutement interne pour l'évolution à l'échelle barémique B1 au sein du Service du Plan de Cohésion Sociale.*
30. -Enseignement - Prise en charge par la Caisse communale de 9 périodes accordées pour le cours d'éducation physique du 29 août 2022 au 07 juillet 2023 inclus – Ratification ;  
*Prise en charge à charge P.O. de 9 périodes pour le cours d'éducation physique.*
31. -Enseignement - Prise en charge par la Caisse communale du cours de C.P.C., à concurrence de 2 périodes du 29 août 2022 au 07 juillet 2023 inclus – Ratification ;  
*Prise en charge par le P.O. de 2 périodes de cours de citoyenneté.*
32. -Enseignement - Prise en charge par la Caisse communale de 10 périodes accordées pour le cours de néerlandais du 29 août 2022 au 07 juillet 2023 inclus – Ratification ;  
*Prise en charge par le P.O. de 10 périodes pour le cours de néerlandais.*
33. -Finances communales - Modifications budgétaires n°3 – Décision ;  
*Il s'agit de la troisième modification budgétaire du présent exercice que le Conseil doit approuver avant transmission aux autorités de tutelle.*

### **Huis clos**

34. -